DÉCEMBRE • JANVIER • FÉVRIER 2023/24 I **N°92**

Le Patatier

Le magazine des producteurs de la filière pomme de terre

LANCEMENT DU SALON : CONGRES UNPT
PRO POM' DUNKERQUE 2024
DUNKERQUE - 16 JANVIER 2024

1er salon PRO POM'
Le 16 janvier 2024
dès 8h30 à DUNKERQUE
50 exposants
Espace machinisme

19ÈME CONGRÈS DE L'UNPT

France & Europe : les patatiers sauront-ils répondre à la demande ?

Un nouveau format inédit, congrès et salon pro, 100% dédié aux nouvelles opportunités en pomme de terre.

© Adobe Stock

Crédit photo © UNPT



DÉC • JANV• FÉV 2023/24 I **N°92**



Président de l'UNPT : Geoffroy d'Evry,
Directeur de l'UNPT : Guillaume Lidon,
Conception graphique : Agence Farman Communication

Publication gratuite et trimestrielle

unpt union nationale des producteurs de pommes de terre





UNPT
43-45, rue de Naples - 75008 Paris
Tél. : 33(0)1 44 69 42 40
unpt@producteursdepommesdeterre.org
Contact Le Patatier : Kassandra Omont
k.omont@unpt.fr



Alain DEQUEKER
Secrétaire général de l'UNPT

Il est temps de mettre en synergie les démarches « agro-écologiques » en pommes de terre !

Depuis plusieurs mois, le secteur de la pomme de terre en France a été témoin d'une accélération notable des initiatives environnementales, très orientées entre autres sur l'aspect carbone, de la part de multiples acteurs de la filière. Si ces démarches sont toutes louables, elles le sont aussi très souvent de manière propre à chaque acteur de la filière s'y engageant. Face à la multiplicité de ces initiatives, il est temps pour nous, producteurs, de prendre conscience de l'importance de bâtir des synergies de filière mais aussi inter-filières si nous voulons demeurer au rendez-vous des enjeux environnementaux, pour lesquels la société entière nous attend et qui rentreront aussi dans nos futurs schémas économiques.

Nous devons nous demander comment un producteur de pommes de terre peut s'y retrouver face à la multitude de ces initiatives qui ont souvent les mêmes objectifs mais avec une foultitude de référentiels pour y parvenir ?

La réalité c'est que les enjeux environnementaux qui entourent la culture de la pomme de terre sont incontestablement communs, quel que soit le débouché. De ce fait, le développement de multiples initiatives environnementales en «silo» est source de confusion pour les producteurs. Il est urgent que les démarches agro-écologiques de filières trouvent une cohérence globale à l'échelle de nos exploitations !

Plutôt que de continuer à œuvrer chacun de notre côté, travaillons à une démarche environnementale commune et universelle sur l'ensemble de ces aspects. Nous avons la chance de disposer d'un cadre incluant la Haute Valeur Environnementale (HVE), et désormais aussi le label Bas Carbone, bien ancrés dans la réalité de nos fermes. Ces références peuvent servir de base pour l'amélioration de nos pratiques et la valorisation partagée entre les filières et les acteurs de la filière pomme de terre.

En tant que producteurs, nous sommes les premiers témoins des impacts du changement climatique. Il est donc impératif pour être efficace et accélérer nos adaptations, de construire des orientations solides et communes. Il est de ce fait impératif que notre aval puisse les bâtir collectivement entre acteurs et avec la production. Cette approche collaborative permettra d'élaborer des « normes » environnementales réalistes, équilibrées, simples à comprendre et bénéfiques pour l'ensemble de la filière de la pomme de terre. Arvalis, notre institut technique qui représente de multiples filières, peut être en mesure de répondre à la construction d'un référentiel environnemental cohérent et commun pour tous les débouchés de la pomme de terre… et le reste de nos cultures.

L'UNPT lance donc un appel solennel à réunir tous les acteurs de la filière pomme de terre autour de cet objectif et à tracer une voie de « certification » commune, pour faire de ces transitions non pas des aventures individuelles (avec les résultats que l'on peut attendre) mais une aventure collective gagnante pour tous les producteurs !



AGENDA

NATIONAL
ET INTERNATIONAL

15 décembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GIPT
à Paris.

10 Janvier
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNIPT
à Paris.

16 Janvier
CONGRÈS DE L'UNPT & SALON PRO POM'
à Dunkerque, Nord.

31 Janvier
JOURNÉE NATIONALE DE L'INNOVATION ARVALIS
à Amiens, Somme.

Du 24 fév. au 3 mars
SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
à Paris.

RÉCOLTE

43,6 t/ha : une récolte 2023… moyenne


Crédit photo © UNPT

Dans son communiqué de presse du 13 septembre dernier, l'UNPT a estimé que « la projection de rendement final en pommes de terre de conservation (frais et industrie) s'établirait à 43,6 tonnes par hectare pour la récolte 2023 à l'échelle nationale, débouchés industrie et frais compris. L'UNPT précise que « malgré une très grande hétérogénéité entre débouchés et variétés, ce chiffre souligne le rattrapage de la production nationale après la catastrophique récolte de 2022 (39 t/ha) ».
Cependant, « le rendement serait légèrement plus faible que celui de la moyenne décennale ». Sans se prononcer sur le volume total de la production française, l'UNPT estime qu'il « n'y aura aucune pomme de terre en trop pour alimenter le marché français et européen et ce jusqu'à la prochaine récolte 2024 ». Pour rappel, la surface 2023 est inférieur à celle de 2020, alors que dans le même temps, la demande notamment industrielle s'est accentuée de 2 millions de tonnes.

NEPG

Attention à l'affichage de prix bas sur le marché libre, sans intentions d'achats !

Le 29 septembre dernier, dans un communiqué de presse relayé par l'ensemble de ses organisations membres, le North Western European Potato Growers (NEPG), dont l'UNPT assure la présidence, s'interrogeait sur la représentativité des cotations publiées sur le marché libre de l'industrie. Après un été 2023 où elles avaient tutoyé les sommets (jusqu'à 600 €/t), elles étaient alors retombées à environ 100 €/t. Outre, la mise en évidence de l'extrême volatilité des marchés en lien avec un très fort taux de contractualisation et des prévisions de production et de dates de disponibilités de celles-ci au niveau des usines, le NEPG insistait également sur les conséquences potentielles de ces signaux envoyés tout à la fois à l'amont de la filière, mais également vers les clients des industriels. Le NEPG rappelait alors que les besoins de l'industrie européenne de transformation de pommes de terre, pour les années à venir, devraient être de deux millions de tonnes supplémentaires par rapport à ceux d'il y a deux ans et que les perspectives de prix restent bonnes. Dans ce cadre, l'appel aux prix bas sur le marché libre ne pouvait être considéré comme un signal rassurant pour les producteurs en vue des futures plantations qui se feront dans un contexte toujours un peu plus difficile. Les contraintes économiques, législatives et techniques supplémentaires ainsi que le changement climatique rendent la culture de la pomme de terre de plus en plus risquée et difficile. Le NEPG appelait en conséquence à la responsabilité de l'ensemble des acteurs de la filière européenne pour maintenir et entretenir positivement les dynamiques de marché, tout en incitant les producteurs à faire appel au stockage sur les lots pouvant l'être. Une communication de la production nécessaire, qui semble avoir marqué un arrêt à la chute des cours sur le libre à la suite de sa parution et une prise de conscience des acteurs européens, en attendant la fin des récoltes et les évolutions du stock général à appréhender dans une logique de temps long. Pour rappel, le NEPG est une organisation qui représente les producteurs de pommes de terre du Nord-Ouest de l'Europe. Elle regroupe les associations de producteurs de pommes de terre de plusieurs pays européens, notamment la Belgique, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne. Le NEPG vise à promouvoir les intérêts des producteurs de pommes de terre au niveau européen.

MARCHÉ

Contexte d'intercampagne sur les marchés de la pomme de terre

Si les rendements historiquement bas constatés en 2022 ainsi qu'une campagne 2022/2023 très dynamique ont permis, sur le marché du frais, de laisser une place avantageuse et sans chevauchement avec les autres productions aux pommes de terre primeurs, notamment françaises, il n'en a pas été de même sur les marchés de la transformation qui sont passés en quelques semaines par des valeurs extrêmes si on considère les cotations du marché libre. La faiblesse des volumes issus de la récolte 2022 associée à une demande des usines toujours croissante nous avait préparé psychologiquement à une période de tension. C'était sans compter sur la météo du début de campagne qui, en retardant le développement et l'arrivée des productions de hâtives à travers toute l'Europe, a créé une potentielle rupture d'approvisionnement. Les cours du libre se sont envolés (jusqu'à 600 €/t) à des niveaux encore jamais vus et des schémas d'approvisionnements pour le moins exotiques (importations égyptiennes, variétés pas spécifiques de l'industrie, etc.) ont été mis en œuvre pour combler ces manques pour approvisionner les usines et ainsi satisfaire les besoins du marché jusqu'à fin juillet. A partir de là, avec l'arrivée d'un mois d'août permettant au retard en culture d'être partiellement rattrapé et aux rendements de revenir au niveau des moyennes pluriannuelles ont permis de voir arriver en usine les tant attendues hâtives, ainsi que les tous premiers volumes de la culture principale. La collision avec les volumes importants sous contrats signés par les industriels, ainsi que la gestion dans certains pays du périmètre NEPG de lots précaires ont alors provoqué une rapide baisse des cotations en-dessous des coûts de production. Les achats sur le libre se sont fait de plus en plus rares (le RNM* n'a pas côté avant la toute fin septembre). Début octobre, la situation semblait se stabiliser en termes de prix, et même s'il est encore trop tôt pour évaluer le temps qu'il faudra pour absorber et digérer l'ensemble des tonnes concernées par ce début de campagne, les perspectives pour la seconde partie de campagne et les producteurs en capacité de stocker des volumes de qualité s'annoncent bonnes. À suivre…

RNM : Réseau des Nouvelles des Marchés

EVÈNEMENT

Retour Sur PotatoEurope à Tournai


Crédit photo© PotatoEurope Belgium 2023

PotatoEurope s'est tenu les 6 et 7 septembre dernier sous un soleil brillant avec un thermomètre flirtant avec des températures caniculaires. L'édition 2023 a rassemblé plusieurs milliers de visiteurs venus à la rencontre des 220 exposants belges et internationaux. Comme chaque année, les professionnels de la filière ont pu apprécier les nombreuses démonstrations qui étaient au rendez-vous, notamment les chantiers d'arrachage.
L'an prochain la France accueillera PotatoEurope à Villers-Saint-Christophe les 11 et 12 septembre.


RÉGLEMENTATION

DÉSHERBAGE AVEC LE PROSULFOCARBE

Une décision sursitaire qui ne rassure pas les producteurs de pommes de terre !

Le 2 octobre dernier, l'Anses a communiqué des restrictions à usage immédiat (dès les désherbages de céréales cet automne) pour les produits contenant du prosulfocarbe, largement utilisés en pommes de terre. À la suite de la mobilisation des filières, l'interdiction pure et simple est évitée, mais des questions sur la cohérence à l'échelle européenne et les schémas d'anticipation du retrait de substances actives pivots sont posées au travers de ce dossier.
Réduction des doses d'homologation, mise en place de distances de sécurité riverains et personnes présentes (DSRPP) et utilisation de matériels antidérive homologués limitant la dérive de 90% et plus, voici les 3 mesures complémentaires accompagnant l'utilisation de produits à base de prosulfocarbe depuis le 1er novembre dernier.

Celle-ci devront faire leur preuve d'ici au 30 juin 2024, ce qui laisse très peu de temps aux filières concernées pour les mettre en œuvre et être en capacité de mesurer des progrès tangibles.
Cette décision, somme toute très sursitaire, avec un couperet potentiel dans moins d'un an, n'est pas satisfaisante aux yeux de l'UNPT, mais elle permet d'échapper au retrait pur et simple qui pesait sur tous ces produits, compte tenu des signalements remontés ces dernières années à l'agence sanitaire.

Le travail d'alerte de l'UNPT et des autres filières concernées a donc permis d'éviter à ce stade une interdiction d'utilisation immédiate. Mais il est nécessaire de satisfaire aux objectifs du calendrier, très contraignants et lourds dans leur déploiement dans un délai très restreint, pour qu'ils ne se retournent pas en message contradictoire pour la filière dans son ensemble.

3 nouvelles règles à appliquer depuis le 1er novembre 2023 pour préserver ces solutions

Depuis 2017, l'utilisation de matériels antidérive homologués est obligatoire pour appliquer les produits à base de prosulfocarbe. En 2018, les autorités ont précisé leurs conditions d'emploi vis-à-vis des cultures non-cibles. Durant l'automne 2023, les doses d'homologation ont été revues à la baisse et des distances de sécurité vis-à-vis des riverains et des personnes présentes (DSRPP) rendues obligatoires. Retour sur ces obligations essentielles pour préserver ces solutions !
Après ses conclusions concernant des résidus de prosulfocarbe sur des cultures non-cibles (sur lesquelles cette substance est interdite), l'Anses a été mandatée pour réévaluer le risque d'exposition des riverains. Les dernières modélisations faisant état d'un risque potentiel de contamination pour les riverains de parcelles agricoles traitées avec ces produits, des restrictions d'emploi supplémentaires s'appliquent, depuis le 1er novembre 2023, à tous les produits contenant du prosulfocarbe.

> 3 nouvelles règles

- **Doses d'homologation** : les produits homologués à 5 l/ha passent à 3 l/ha et ceux homologués à 3 l/ha passent à 1,6 l/ha, cette baisse ne remet nullement en cause l'efficacité des applications
- **Stade limite d'application** : il a été mis à jour pour les céréales à paille, pour lesquelles on ne peut plus dépasser le stade BBCH 13 (3 feuilles) ; pas de changement en revanche sur les pommes de terre
- **DSRPP** : à proximité de zones d'habitation, l'application de ces produits doit désormais respecter une distance de sécurité de 20 mètres. Cette distance peut être réduite à 10 mètres s'ils sont appliqués avec des buses réduisant la dérive d'au moins 90%. Deux choix sont donc possibles :
  - **Utiliser des buses homologuées à 66% ou 75% ET respecter une DSRPP de 20 mètres**
  - **Utiliser des buses à 90% ET respecter une DRSPP de 10 mètres**

Sur la base des résultats expérimentaux, il est conseillé d'utiliser uniquement des buses homologuées à 90%, que l'on ait ou non une distance de sécurité à respecter, afin de limiter au maximum les risques et maximiser les chances de préservation de la substance active dans le futur.

> Respecter les règles précédentes

Ces nouvelles règles s'ajoutent aux restrictions en vigueur depuis 2018 :

- Obligation d'utiliser un matériel antidérive homologué pour appliquer ces produits
- Ne pas d'appliquer ces produits à proximité de cultures non-cibles [1] si elles ne sont pas encore récoltées

Une dérogation est toutefois autorisée dans le cas de cultures non-cibles situées à plus de 500 m en cas d'impossibilité de report du traitement, en appliquant le produit uniquement avant 9 heures ou après 18 heures et en conditions de température faible et d'hygrométrie élevée. Mais il reste préférable de limiter les applications dans un rayon de 1 km dans leur ensemble.

> Intervenir en conditions optimales d'application

Les conditions optimales d'application des produits doivent être visées : hygrométrie élevée (> 70%), températures entre 5 et 20°C, absence de vent et respect de la hauteur optimale de la rampe en fonction de l'angle des buses. La hauteur minimale est de 50 cm pour des buses de 110° et de 90 cm pour des buses de 80°.

L'application de l'ensemble de ces règles est indispensable pour donner une chance à cette molécule d'être utilisable après le 30 juin 2024.



[1] *cultures non-cibles*
- Fruitières : pommes, poires
- Légumières : mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses
- Médicinales : artichaut, bardane, cardon, chicorée, piloselle, radis noir, bourgeon de cassis, échinacées, pissenlit, cataire, vigne rouge (feuilles)
- Autres : sarrasin, quinoa, chia, millet, moha, sorgho



LA PAROLE À **PATRICK DEBAT** - Responsable des Ventes chez TeeJet Technologies



Crédit photo© Patrick Debat, TeeJet

Aujourd'hui, compte tenu des dernières décisions de l'Anses, les producteurs vont devoir s'équiper de buses à limitation de dérive, disposant d'une performance supérieure à 90%, pour réaliser les applications de Prosulfocarbe. Cela concerne les parcelles proches des habitations, mais plus généralement, il en va du maintien des autorisations de l'utilisation de cette molécule à l'avenir.
Si l'apparition des Zones Non Traitées a permis le déploiement des buses anti-dérives dans un grand nombre d'exploitations, cela concerne majoritairement des matériels homologués avec une performance comprise entre 66% (norme en France) et 75%. De fait, il va donc falloir faire évoluer les équipements dans les exploitations.
En parallèle, un gros travail technique doit être réalisé pour optimiser les applications réalisées avec ces buses très performantes du point de vue dérive. En effet, elles peuvent influer fortement la taille des gouttelettes et donc la qualité de pulvérisation et l'efficacité biologique !
Pour les applications concernant le prosulfocarbe, désherbant racinaire, la taille des gouttelettes a moins d'importance, néanmoins il est particulièrement nécessaire de bien ajuster la pression pour garder la meilleure qualité de pulvérisation possible. N'hésitez pas à contacter vos fournisseurs de buses pour obtenir les conseils appropriés !


LA PAROLE À **BERTRAND ACHTE** - Président de la Commission industrie de l'UNPT **Industrie**

Une recherche variétale performante pour rester compétitif

Crédit photo © UNPT

Après les retards que nous avons connus au printemps, craignant une année médiocre, les producteurs s'interrogeaient légitimement sur le rendement final. Après les arrachages, nous constatons que le rendement reste proche de la moyenne quinquennale, pas de quoi crier victoire. Alors que la demande industrielle est soutenue – en témoignent les différents projets industriels sur notre territoire – l'évolution du panel variétal est un véritable enjeu pour ne pas perdre en compétitivité.

Au-delà de trouver des variétés résistantes à la chaleur, au stress hydrique, et aux agents pathogènes, il est essentiel que ces nouvelles variétés aient un véritable potentiel de production. En effet, nous le constatons tous depuis plusieurs années, le potentiel de rendement tend à diminuer, en perdant ce potentiel, nous risquons d'être dépassés par nos voisins qui bénéficient notamment de climats plus favorables et de réglementations plus « souples ». Nul doute que nos variétés actuelles font partie intégrante de cette équation productive sur laquelle il faudra travailler en priorité. Face à cet enjeu, il est aussi urgent que nos acheteurs prennent conscience que des variétés adaptées au climat, aux exigences environnementales, aux standards de marché depuis 10 ou 20 ans, ne le sont ou ne le seront plus dans quelques années. Les risques (et les charges) que prennent les producteurs pour espérer tirer la valeur ajoutée nécessaire au développement de leur atelier pommes de terre risquent d'augmenter. Il y a donc là un enjeu économique au sein de nos fermes, et sensibiliser avec force notre aval, et in fine le consommateur s'avère une nécessité ! Les nouveaux besoins variétaux de la production émergent dans un environnement climatique mais aussi réglementaire de plus en plus contraint. Il est aussi de la responsabilité de la France d'être à la pointe de cette recherche variétale en donnant notamment les moyens d'explorer toutes les possibilités offertes par les NBT (New Breeding Technologies), car oui le temps long de la sélection peut et doit être raccourci grâce à ces nouvelles technologies. Nous n'avons plus le temps pour attendre !

LA PAROLE À **ANTOINE PEENAERT** - Président de la Commission frais de l'UNPT **Frais**

Mieux valoriser la pomme de terre française est une nécessité

Crédit photo ©Greg Gonzalez

Les arrachages ont confirmé les estimations estivales de rendements que réalise l'UNPT pour le compte du CNIPT, même si nous observons 2 à 3% de taux de déchets supplémentaires. Les tubercules ont globalement une peau saine mais parfois marquée par des problèmes de formes, de crevasses ou encore de cœur creux. Dans l'ensemble, nous avons de la belle marchandise pour alimenter le marché français. Cependant, nous nous retrouvons dans une situation similaire à la campagne précédente où le secteur de l'export était très demandeur en pommes de terre de belle qualité tandis que le marché intérieur était peu attractif, surtout en début de campagne.

Est-ce une volonté des acteurs de la distribution de contenir leur prix ou de préserver leur marge ? Il est important de souligner que lorsque qu'un kilo de pommes de terre est vendu à 1,50€ (voir 2€), seulement 20% reviennent au producteur et 50% à la distribution, le coefficient multiplicateur est donc de 8 à 10 ! A titre de comparaison, pour la tomate, ce facteur n'est que de 2. L'UNPT avait œuvré dès le début des discussions interprofessionnelles sur l'application de la loi EGAlim 2 pour engager la filière dans la non-négociabilité de la matière première agricole, permettant de doter les opérateurs qui contractualisent avec les producteurs d'un bouclier économique face aux pressions de la distribution mais force est de constater qu'un an après avoir dérogé à cette possibilité offerte par la loi, le bilan est fort décevant pour la pomme de terre française… qui continue à mieux se valoriser à l'export qu'à l'intérieur des frontières. Une politique contractuelle davantage structurée et mieux protégée au regard des possibilités offerte par la loi permettrait de mieux prendre en compte les charges associées à la production, de protéger les opérateurs face à la multiplication des opérations commerciales agressives et de mieux structurer l'offre côté production.

Espérons que ces enseignements sauront trouver une écoute attentive dans les prochaines semaines…

LA PAROLE À **ANDRÉ MINGUY** - Représentant des primeurs à l'UNPT **Primeurs**

La section « Primeurs » et son fonctionnement

Crédit photo ©Greg Gonzalez

Côté plantations, les premières ont débuté mais uniquement sous abri (Bretagne - les Iles du Val de Loire) pour une récolte de début mars sur un marché qui reste régional. Il faudra attendre les premiers rayons de soleil après le 15 janvier sur un sol bien ressuyé et sous paillage pour la suite des emblavements en plein champs.

Pendant cette période relativement calme coté « primeurs », prenons donc le temps de nous intéresser à la structuration de notre débouché. Cette structuration est indispensable au regard de nos campagnes courtes et de la « fraîcheur » de notre production ».

Pour ce faire, notre filière s'appuie sur plusieurs outils professionnels et interprofessionnels :

- *La Section Nationale des primeurs est constituée des organisations de producteurs des différents bassins historiques de producteurs de pommes de terre de primeurs. Son rôle consiste à recenser les données relatives au marché réalisé et en prévisionnel (surfaces emblavées, quantités) par semaine en amont de la campagne et durant la période de commercialisation ajustée au prorata de la météo. De part ce travail elle fédère les régions membres. Hébergée par l'Association d'Organisation de Producteur, Cerafel Bretagne, elle est animée par Anne-Sophie Herry.*
- *L'Association Nationale de défense de la pomme de terre de primeurs représente les producteurs de pommes de terre de primeurs au sein de l'UNPT et a pris le relais de la Fédération des Producteurs de Pommes de terre de Primeurs (AS de la FNSEA) qui a été dissoute en 2020.*
- *La Commission primeur du CNIPT (interprofession) a pour but d'aviser la filière durant la période de commercialisation. Les actions qui sont principalement menées sont les suivantes : recommandations de pré-campagne, tour des bassins de production, analyse du marché par maillon, communication spécifique à la pomme de terre de primeur, diffusion du calendrier prévisionnel établi par la section Nationale et ajusté à chaque rencontre.*

Rappelons que la pomme de terre primeur est génératrice de valeur et permet de redynamiser la pomme de terre de consommation à l'état du frais. L'ensemble des travaux des dernières années ont permis de valoriser et mettre en avant la Primeur, il faut donc capitaliser sur ces actions professionnelles. Dans l'esprit du consommateur, la primeur est bien synonyme de fraîcheur et de renouveau.

LA PAROLE À **OLIVIER BRASSET** - Président de la Commission fécule de l'UNPT **Fécule**

Le marché mondial des amidons modifiés ouvre d'importantes perspectives pour la fécule française

Crédit photo © coopérative féculière de Vecquemont

Après une année 2022 telle que nous l'avons connue, le bilan provisoire de la campagne 2023 semble se rapprocher de la moyenne quinquennale et décennale. Couplé à l'aide exceptionnelle débloquée cet été, cela apporte un vent d'espoir pour les producteurs féculiers. Dans le détail pour le secteur picard, le rendement provisoire à 17% s'établirait à 47 t/ha. Le bassin champenois est plus en difficulté, les prévisions de rendement à 17% se situent aux alentours de 40 t/ha*. Cela est regrettable pour les producteurs d'Haussimont car il s'agit de leur dernière campagne, après l'annonce de la fermeture du site le 29 août dernier. Plus largement, les arrachages se sont faits dans des conditions optimales, les usines tournent et ont trouvé leur rythme de transformation.*

Du côté des marchés, même si celui de la fécule native semble très tributaire des évolutions géopolitiques, les analyses de perspectives économiques ont démontré que les amidons transformés, les fibres, ou encore les protéines sont des marchés d'avenir, dont certains segments affichent des taux de croissance mondiaux à deux chiffres. Bien qu'il s'agisse de volumes modestes à l'heure actuelle par rapport à la fécule native, mais en très fort développement chez tous les acteurs féculiers, profitons de cette dynamique pour valoriser notre filière française et faire connaître la qualité de notre production. Il n'y a aucune raison de penser que la fécule française n'a pas d'avenir, bien au contraire !

*Estimation du mois d'octobre 2023

INTERVIEW GEOFFROY D'EVRY, PRÉSIDENT DE L'UNPT :

« La croissance de la filière pomme de terre ne se fera pas sans une construction collective et harmonieuse de la production »


Crédit photo © UNPT

C'est maintenant l'heure du bilan pour la récolte 2023 de pommes de terre en France, comment la qualifier ?

Cette campagne 2023 aura été en tous points atypique. Après un début difficile, où les chantiers de plantations ont pris un retard considérable en raison d'une météo capricieuse suscitant des inquiétudes quant aux conséquences liées, le rendement national atterrit finalement dans la moyenne quinquennale autour de 44 tonnes/hectare. Nous sommes néanmoins passés au travers de multiples écueils climatiques qui auraient pu faire basculer la production dans une tout autre configuration… Ayons donc le sentiment du travail bien fait et de celui d'avoir tenu globalement nos objectifs de production après les dernières années très compliquées où nous avons dû faire face à des contraintes climatiques extrêmes, comme en 2022. Même si l'année n'est pas « parfaite », avec une forte hétérogénéité en fonction des régions et des débouchés, des inconnus de marché qui restent à appréhender, cette récolte doit nous permettre de regarder l'avenir avec optimisme.

Comment envisagez-vous la campagne 2024/2025 ?

Nous savons tous que la production de pommes de terre est pleine d'incertitudes, l'année « normale » n'existe pas ! Ce qui est certain, c'est que la **pomme de terre a toute sa place dans nos assolements.** Le besoin de pommes de terre est là et bien réel, toutes **les études de marché et les projets industriels sur notre territoire confirment le dynamisme du secteur.**

Si je devais m'avancer sur un seul point, à condition bien évidemment que le marché consolide concrètement cette demande auprès des producteurs, il n'y a aucune raison pour que le développement de la production s'infléchisse en 2024/2025.

Concernant cette forte croissance annoncée pour le secteur, comment faire pour que les producteurs profitent de celle-ci ?

C'est là tout le rôle de l'UNPT : apporter le meilleur cadre de développement aux producteurs, car il **n'y aura pas de croissance durable de la production sans que celle-ci soit construite de manière collective et harmonieuse** avec les producteurs.

L'industrie tire actuellement cette croissance, ce qui engendre des questionnements sur l'avenir des autres débouchés. Dans cette idée d'harmonie, nous voyons la nécessité de maintenir une filière de la pomme de terre diverse dans ses débouchés (frais, primeurs, fécule, transformation), car cette complémentarité est la clé de notre résilience sur les marchés.

Il est aussi important dans ces moments de rappeler que devenir producteur, c'est avoir la volonté d'inscrire sa production dans un temps long et de bâtir la résilience de son atelier pomme de terre, notamment sur la partie stockage. La recherche de l'opportunité à court terme ne peut que déstabiliser cette ambition de développement harmonieux.

Quels sont justement les leviers pour construire le développement harmonieux de la filière ?

Les leviers sont multiples, mais tous liés. Premièrement, **il est essentiel que la production poursuive son travail d'organisation** pour renforcer sa maîtrise collective de l'amont, en multipliant notamment la constitution de groupements. Comme le dit le proverbe « Seul on va vite, mais ensemble on va plus loin », la structuration de l'offre reste un prérequis indispensable si l'on souhaite piloter une croissance pérenne de la production.

Deuxièmement, ce développement ne pourra se faire sans une contractualisation solide et rémunératrice. Le contrat reste le meilleur moyen pour garantir un revenu stable pour les agriculteurs, et plus encore pour les nouveaux entrants dans la production qui doivent sécuriser leurs investissements. Le contrat doit aussi être l'outil de la rémunération du risque à l'avenir. Depuis trop longtemps la prise en compte de nos risques (climatiques, réglementaires…) ne fait pas partie de l'équation prix et il est indispensable à l'avenir que l'aval intègre pleinement cette couverture. Si les choses n'évoluent pas sur ce point, il est certain que les agriculteurs arbitreront vers des productions au capital-risque moins élevé.

Vous évoquez la contractualisation, quels sont les points de vigilance à prendre en compte selon l'UNPT ?

Chacun est assez avisé pour faire les bons choix pour son entreprise. Néanmoins, dans un monde où le contrat est la base de nombreuses relations commerciales, la vigilance doit être de mise pour ne pas mettre en difficulté son exploitation. Je rappelle juste qu'un des rôles de l'UNPT est de travailler, au sein des interprofessions (GIPT & CNIPT) afin de définir les règles qui entourent les règles commerciales avec les partenaires de l'aval.

Nous avons depuis des années construit un cadre interprofessionnel pour les contrats d'industrie et de fécule que nous estimons bien plus protecteur que dans les autres pays européens. La contractualisation dans le frais, même si elle est culturellement moins présente, avance aussi dans le bon sens bien qu'il reste encore de nombreuses étapes à franchir, notamment sur la mise en place d'un agréage normalisé. Pour le choix du contrat, l'UNPT ne peut que préconiser de prendre pleinement connaissance des termes de celui-ci afin d'estimer au mieux les risques au regard de sa propre appréciation. Il faut bien doser l'ensemble de ces facteurs risques, en prenant notamment soin d'évaluer le besoin d'y voir intégrer les « cas de force majeure » qui permettent de ne pas compenser financièrement dans les années difficiles le tonnage contractualisé impossible à honorer. Je ne peux me resigner à voir certains acteurs étrangers réclamer à des producteurs français des pénalités pour de la marchandise non livrée au regard de leurs difficultés à produire !

Comment voyez-vous l'avenir du secteur de la pomme de terre en France, compte tenu des tendances actuelles et des défis à venir ?

Soyons optimistes, **l'avenir de la pomme de terre est prometteur sur notre territoire,** mais je le rappelle, à condition de construire un cadre de développement harmonieux et rémunérateur de la production.

Par ailleurs, la pomme de terre est elle-même très concurrencée par les autres cultures de printemps, **il faut donc que les producteurs s'y retrouvent économiquement et puissent avoir des perspectives qui leur permettent d'assumer leur rôle de production, notamment au regard de la pérennité de leurs outils de production à disposition, notamment phytosanitaires.**
J'ajoute aussi que le renouvellement des générations agricoles est un enjeu majeur pour notre filière et la vie de nos organisations économiques, c'est un enjeu d'attractivité sur lequel nous devons travailler en priorité !

Pourriez-vous nous donner un aperçu des principales actions et initiatives que l'UNPT a entrepris tout au long de cette année pour soutenir les producteurs ?

Les sujets ont été très nombreux cette année.

Nous avons obtenu du Gouvernement, avec le soutien du GIPT et après un long combat syndical, le **déblocage d'une aide exceptionnelle pour le secteur féculier à hauteur de 5 millions d'euros.** Cette aide marque le début d'une nouvelle feuille de route pour le secteur féculier national, nous y travaillons d'arrache-pied.

Nous avons aussi poursuivi notre action de **défense de nos outils de production.** A ce titre, nous avons obtenu une nouvelle dérogation pour le Movento, renégocié les limites de résidus de CIPC, évité un arrêt brutal du prosulfocarbe, etc. Parallèlement, et à suite de notre rapprochement avec les associations spécialisées Grandes Cultures de la FNSEA (AGPB, AGPM, CGB, FOP), nous avons mené un important travail collectif dans le cadre du « plan de réduction des produits phytosanitaires » annoncé par la première ministre, et nous opposant à toutes velléités de suppression de substances ou d'usages sans solutions alternatives viables économiquement et socialement acceptable pour l'agriculteur.

Les discussions sont toujours en cours mais l'objectif reste le même : refuser d'accepter les incohérences politiques à ce sujet !

Nous avons engagé d'importantes réflexions internes avec les élus de l'UNPT pour bâtir des feuilles de route concrètes sur les sujets structurants pour la filière : sur la **gestion de l'eau** en pommes de terre, sur la disponibilité du foncier ou encore la **sécurisation de l'approvisionnement en plants français** à l'avenir.

J'oublie certainement de nombreuses choses, notre implication médiatique très active tout au long de l'année en est l'exemple, mais je souhaite terminer sur notre action concernant **les coûts de l'énergie.** L'UNPT a été un des premiers syndicats de producteurs à s'emparer nationalement en 2022 du sujet à la suite de l'envolée des prix de contrats électrique. Grâce à sa mobilisation avec d'autres acteurs agricoles, nous avons pu obtenir du Gouvernement la mise en place de l'amortisseur électricité sur l'année 2023, permettant aux stockeurs de limiter des hausses de charges insurmontables.

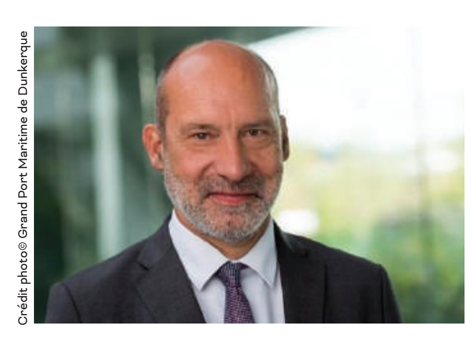
Pourquoi l'UNPT a-t-elle choisi de moderniser en profondeur son 19ème Congrès avec un format inédit, mi-congrès / mi-salon ?

Tout d'abord nous sommes très heureux d'organiser notre 19ème Congrès dans les Hauts-de-France, à Dunkerque, la dernière édition dans cette région ayant eu lieu à Arras en 2013. Nous sommes là au cœur du plus grand bassin de production national, au plus proche de nos collègues producteurs. Nous avons fait le choix d'une thématique de congrès 2024 tournée sur l'évolution de notre environnement de production de plus en plus mouvant au niveau national et européen. Nous nous poserons la question de savoir si nous serons en capacité de maintenir nos capacités productives - les améliorer même - face à une demande croissante en pommes de terre. Cette thématique fait d'ailleurs écho aux nombreux enjeux évoqués précédemment dans l'interview. Avec des intervenants de très grande qualité, je suis certain que les discussions et tables rondes seront des temps forts pour nourrir la réflexion de chacun d'entre nous.

Parallèlement au congrès, et sur le même site, nous sommes très heureux d'inaugurer la première édition du salon PRO POM', salon professionnel 100% dédié aux producteurs de pommes de terre et qui n'accueillera pas moins de 50 exposants de la filière pomme de terre sur plus de 3000 m². Je ne peux qu'inciter nos collègues producteurs, ou futurs producteurs, à nous rejoindre lors de ce congrès/salon pour nourrir leur réflexion et le développement de leur atelier pomme de terre. De plus, l'entrée reste libre et gratuite comme nous l'avons toujours souhaité !

INTERVIEW MAURICE GEORGES, PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE :

« Notre ambition est de poursuivre notre position de leader sur la filière des produits sous température dirigée. »


Crédit photo© Grand Port Maritime de Dunkerque

Entre la pomme de terre et le Grand Port de Dunkerque, le lien paraît presque naturel, mais concrètement comment cela se traduit-il dans votre stratégie ?

Il est vrai que notre lien avec la filière est fort. Le Grand Port Maritime de Dunkerque est au cœur d'un bassin de production majeur. En toute logique, la pomme de terre est donc un produit sur lequel nous orientons activement nos réflexions depuis de nombreuses années. La compétence et le savoir-faire reconnus de Dunkerque pour le traitement des flux sous température dirigée contribuent à positionner notre port durablement sur les trafics de pommes de terre. Gardons en tête que Dunkerque traite annuellement plus de 2 millions de tonnes de flux sous température dirigée, aussi bien en froid positif qu'en froid négatif (viandes, produits de la mer, fruits, légumes, produits transformés, ...).

Quel est l'objectif du port au regard de la filière pomme de terre ?

La pomme de terre sous toutes ses formes nous intéresse, aussi bien les pommes de terre fraîches de consommation à l'export que les produits transformés et surgelés à base de pommes de terre. Les acteurs du transport et de la logistique sont nombreux à Dunkerque et toujours prompts à rendre une prestation compétitive et de qualité pour une filière qui réclame beaucoup d'attention. L'agglomération dunkerquoise offre d'ores et déjà 50 000 m² d'entreposage logistique pour les produits frais et 400 000 m³ pour les produits surgelés, ceci sans compter les projets logistiques en cours sur la zone industrialo-portuaire.

Très concrètement, pouvez-vous nous indiquer les avantages compétitifs que le Grand Port de Dunkerque peut offrir à la filière, par rapport à d'autres ports européens ?

Dunkerque est aujourd'hui un port à conteneurs reconnu sur le range nord-européen, avec un trafic qui a triplé en l'espace de 10 ans. Port en eau profonde capable d'accueillir les plus grands porte-conteneurs du monde 24h/24 et 7j/7 sans conditions de marée, Dunkerque est aussi devenu un grand port spécialisé dans le traitement des produits sous température dirigée. Manutentionnaires, logisticiens, transitaires, déclarants en douanes et opérateurs de transport terrestre sont tous au service de la filière.

Pouvez-vous partager quelques détails sur les partenariats et investissements déjà en cours avec des acteurs de la filière agro-alimentaire ?

Dunkerque Port soutient depuis toujours son agriculture régionale et nationale et a récemment investi 9 millions d'euros dans le comblement d'une darse et la réalisation de terre-pleins permettant à l'opérateur du terminal céréalier Nord Céréales de réaliser de nouveaux silos de stockage. Par ailleurs, ces dernières années, l'aménagement des zones économiques du domaine portuaire de Dunkerque Port lui permet aujourd'hui de commercer avec les grands acteurs de la filière agro-alimentaire. Nous sommes donc ravis d'être le partenaire majeur du prochain Congrès national de l'UNPT qui aura lieu à Dunkerque le 16 janvier prochain. Nous comptons sur cette occasion pour tisser des liens encore plus étroits avec l'ensemble des acteurs de la filière.

Le commerce de la pomme de terre englobe à la fois l'industrie pour le grand export (surgelés) et les produits frais vers des destinations plus proches (frais). Comment le Grand Port de Dunkerque prévoit-il de répondre aux besoins spécifiques de ces deux segments ?

L'un des éléments-clés consiste naturellement à offrir les destinations maritimes qu'attendent les exportateurs de la filière. Sur ce point, le port de Dunkerque travaille constamment à l'élargissement du panel de lignes régulières escalant au terminal à conteneurs Terminal des Flandres. Depuis quelques semaines, le terminal de Dunkerque accueille les escales hebdomadaires du service EPIC de CMA CGM desservant le Moyen-Orient, l'Inde et le Pakistan !


Crédit photo© Grand Port Maritime de Dunkerque

Vue aérienne du Port de Dunkerque

Les considérations environnementales sont de plus en plus importantes dans le commerce international. Comment le Grand Port de Dunkerque aborde-t-il ces aspects ?

Dunkerque Port est engagé avec l'ensemble des acteurs publics et privés locaux dans une décarbonation ambitieuse et progressive de l'ensemble des activités industrialo-portuaires de son domaine. Ceci concerne aussi bien la décarbonation des circuits de transport (avitaillement GNL des navires, électrification des quais, réduction des droits de port pour les navires les plus vertueux, mise en avant des transports alternatifs à la route, ...) que la production d'énergies décarbonées (hydrogène, EPR2, carburants de synthèse, parcs photovoltaïques, ...) et la décarbonation de l'industrie (décarbonation des processus industriels existants, économie circulaire, réindustrialisation verte avec un focus sur la filière mobilité électrique). Le territoire dunkerquois vise la neutralité carbone en 2050.

Pour conclure, comment voyez-vous le rôle du Grand Port de Dunkerque dans la promotion et le développement de la filière de la pomme de terre au niveau national et international ?

L'intérêt marqué des investisseurs français, belges ou hollandais pour de nouveaux projets logistiques et industriels en lien avec la filière agro-alimentaire en général et celle de pomme de terre en particulier est le signe fort que nos investissements et nos efforts de promotion en la matière sont aujourd'hui payants. Plus que jamais nous souhaitons renforcer avec l'ensemble des acteurs concernés notre positionnement de hub industrialo-portuaire de la filière agro-alimentaire.

19ÈME CONGRÈS DE L'UNPT

Un nouveau format 100% dédié aux nouvelles opportunités pommes de terre !

Après plus de dix ans d'absence dans les Hauts-de-France, le Congrès de l'UNPT fait son retour à Dunkerque. Pour la première fois, le congrès UNPT sera couplé au salon professionnel PRO POM' qui regroupera une cinquantaine d'exposants de la filière sur plusieurs milliers de mètres-carrés. Rendez-vous le 16 janvier prochain pour profiter de ces deux évènements inédits !


Kursaal - Palais des Congrès de Dunkerque

Le 19ème congrès de l'UNPT, pour nourrir ses réflexions sur l'avenir de notre filière

Alors que la demande européenne en pommes de terre s'inscrit positivement pour les prochaines années, les producteurs doivent faire face à des enjeux qui questionnent leur avenir, entre aléas climatiques et politiques toujours plus contraignantes notamment en matière de protection des cultures. Dans ce contexte, comment les producteurs français peuvent-ils répondre à cette demande ? Ce sujet sera au cœur des débats du 19e congrès de l'UNPT. Les acteurs de la filière de l'amont et de l'aval ainsi que les pouvoirs publics se réuniront à l'occasion de trois tables rondes pour confronter leur vision et nourrir les réflexions sur l'avenir de la filière française et européenne.

La première table ronde réunira les acteurs de l'amont et de l'aval de la filière de la pomme de terre pour déterminer quels outils permettront de mieux accompagner les producteurs face aux enjeux actuels et à venir.

Une autre table ronde sera consacrée à la politique de la Région Hauts-de-France, en présence de son Président Xavier Bertrand, pour le secteur de la pomme de terre. Ce sera un temps nécessaire pour bien comprendre comment la région compte faire de cette production un pilier de son agriculture et de son paysage agro-alimentaire.

Enfin, la dernière table ronde accueillera Monsieur le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, ainsi que le Président de la FNSEA, Arnaud Rousseau. Ils seront amenés à tracer un point d'horizon plus général sur le cadre de la politique agricole française et européenne, et à savoir si celle-ci s'oriente vers le renforcement ou non de nos capacités productives.



LE KURSAAL EST ACCESSIBLE :

- Depuis Paris à 2h de TGV
- Depuis Lille via TER ou A25
- Depuis Amiens via TER ou A16
- Depuis Bruxelles via TGV ou E40

A RETENIR

- Le 19ème Congrès de l'UNPT sera couplé au 1er salon PRO POM', **100% dédié aux producteurs de pommes de terre**, plus grand salon intérieur de France consacré à la pomme de terre
- Le **16 janvier 2024** dès 8h30 au Kursaal - **Palais des congrès de Dunkerque**
- **Entrée gratuite,** badge à télécharger **sur pro-pom.fr**, facile d'accès, parkings gratuits à proximité, réseau de transport urbain gratuit

En plus des tables rondes, le congrès comprendra la présentation du rapport d'activité et le discours moral du Président de l'UNPT. Les travaux débuteront dans l'auditorium du Kursaal à 9h pour se terminer à 13h. Les producteurs présents auront la possibilité de se rendre à moins de 50 mètres vers le salon PRO POM', où ils pourront se restaurer sur place. Une occasion unique pour les professionnels de la pomme de terre de se réunir, d'échanger des idées et de façonner l'avenir de cette filière essentielle.

PRO POM', le 1er salon des patatiers, pour s'informer et faire les bons choix !

Organisé par l'UNPT en marge de son congrès sur le site du Kursaal, le 16 janvier dès 8h30, le salon PRO POM' est une première en France. Sur un espace de plus de 3000 m² d'exposition en intérieur, seront regroupés 50 acteurs de la filière pommes de terre : allant des industriels aux négociants, des services de stockage à l'irrigation en passant par les produits de protection des plantes et les machinistes. La moitié de la surface du salon sera d'ailleurs dédiée à l'exposition de matériel « pomme de terre » avec la présentation de machines en exclusivité nationale ! Chaque visiteur sera libre d'échanger avec les partenaires présents afin de s'informer sur l'actualité de la filière mais aussi d'aller à leur rencontre pour l'élaboration de projets futurs pour leur atelier pomme de terre. L'entrée est gratuite pour les acteurs de la filière, juste un badge est à télécharger très facilement et rapidement depuis le site pro-pom.fr. Restauration sur place et de nombreuses animations à la clé !

PREMIER SALON PRO POM'

Retrouvez nos partenaires exposants !



AB Texel

AB Texel Group est spécialisée dans le transport de pommes de terre et d'autres produits agricoles. La société AB Texel France est une filiale de la société AB Texel Group société située aux Pays-Bas.
Vous pouvez vous adresser à AB Texel France pour toutes vos demandes de transport de produits agricoles, aussi bien en vrac qu'en unités emballées. Pour assurer ses missions, l'entreprise utilise les équipements les plus performants et les plus modernes, tels que des semi-remorques auto-déchargeuses et des semi-remorques à rideaux coulissants. Nos chauffeurs sont qualifiés et s'appuient sur une solide expérience dans le domaine de l'agriculture. AB Texel France dispose d'une capacité importante pour répondre à tous les besoins en matière de transport.

Contact :
Tom De Lange / tom.delange@abtexel.fr / +33 (0) 3.20.01.50.94 / +32 (0) 498.17.20.58 /

agramon

AGRAMON est une entreprise spécialisée au fil des années dans le travail du sol et le désherbage mécanique. Après des années d'expérience auprès d'entreprises du secteur agricole, Jan Ramon, chef d'entreprise, a décidé il y a 2 ans de créer sa propre entreprise de mécanisation agricole. Le résultat est qu'Agramon organise les ventes de la marque belge Steeno aux Pays-Bas, en Belgique et en France. Agramon organise de nombreuses démonstrations dans les différents pays pour mettre la marque à l'honneur.

Contact :
agramonbv@gmail.com



Fabricant français depuis 1989, Agronomic conçoit, développe et construit des matériels pour la pomme de terre, l'oignon, pour le désherbage mécanique et la localisation.

Agronomic est implanté en Hauts-de-France, dans le département de l'Aisne. Le site de production situé à Amifontaine regroupe l'ensemble des étapes de production de ses machines. L'objectif de notre entreprise est de répondre à vos besoins d'agriculteurs/partenaires en apportant, quelle que soit la question, une réponse adaptée. Le sur-mesure et l'adaptation sont donc des valeurs importantes de notre entreprise. Nous veillons à prendre en compte tous les facteurs agronomiques et environnementaux afin de vous apporter des solutions adaptées. Nous sommes également importateur exclusif de la marque Schouten pour toutes vos installations de triage et calibrage de pomme de terre.

Contact :
Tim Vermersch / tim@agronomic.eu /+33 (0) 6.64.02.83.93
Philippe Eduin / philippe@agronomic.eu /+33 (0) 6.64.02.83.92



ANSQUIN-SOCKEEL Emballages est une entreprise spécialisée dans les emballages destinée à l'agricole.

Notre spécialité est la production et la vente de PALOX bois toute taille pour le stockage des fruits et légumes en chambre froide.
Nous proposons ensuite des BIG-BAG et des PALETTES pour le conditionnement des légumes.
Nous commercialisons aussi des SACS TIRETTES pour l'emballages des fruits et légumes.
Situé dans le nord de la France, nous sommes l'interlocuteur privilégié des agriculteurs producteurs de fruits et de légumes.

Contact :
Clément Ansquin / clement@as-emballages.fr /+33 (0) 6.43.07.88.67



De la ferme à la fourchette, Aviko est le plus grand producteur européen de produits à base de pommes de terre dans le segment de la restauration hors foyer et l'un des cinq principaux leaders mondiaux du marché.

Cela représente plus de 2 millions de tonnes de pommes de terre transformées par an, réparties sur 13 sites de production aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, en Suède, en Pologne et en Chine. L'objectif d'Aviko est de valoriser au mieux les pommes de terre, grâce notamment à la connaissance très en amont de la qualité des pommes de terre cultivées par nos producteurs. Une collaboration étroite existe entre Aviko et ses producteurs, il existe d'ailleurs une association de producteurs qui est en contact permanent avec l'industriel, PPA (Producteurs pour Aviko) qui contribue activement au développement d'Aviko en France et en Belgique. Elle agit particulièrement en tant que défenseur des intérêts des producteurs

Contact :
Agathe De Breyne / a.debreyne@aviko.fr / +33 (0) 6.71.01.75.72

AVR

AVR fabrique une gamme complète de machines destinées à la culture de la pomme de terre. De la préparation du lit de plantation à la manutention, en passant par la plantation, le buttage, l'effanage et l'arrachage.

AVR s'est fixé une mission claire : fabriquer, vendre et entretenir des machines pour les producteurs de pommes de terre désireux de travailler plus efficacement et dans une optique plus durable. Nous commercialisons des technologies et des produits innovants qui permettent d'engranger plus de pommes de terre vendables moyennant moins d'efforts, moins de carburant et moins de temps, en dégradant moins les sols. AVR emploie 250 collaborateurs à travers le monde, possède un réseau mondial de plus de 100 distributeurs dans 50 pays. Basée à Roulers, AVR est une entreprise familiale belge qui totalise 175 ans d'expérience.

Contact :
Jérôme Dewisme / jeromedewisme@avr.be / +33 (0) 6.89.36.73.55

BARBARIE PALOX

Barbarie Palox, fabricant Français depuis 1949, vous propose des palox bois de 300kg à 2 Tonnes de capacité pour stocker fruits, légumes et pommes de terre.

Avec notre modèle phare le plus robuste du marché, le Type Z, plus besoin de se soucier de la longévité !
La conception des caisses, l'utilisation du pin maritime et l'alliance d'une usine à la fois artisanale et robotisée vous garantissent des produits adaptés à vos besoins, de la meilleure qualité possible.
De la matière première à nos équipes de montage en passant par notre site de production, tout est Français chez nous ! COCORICO !

Contact :
contact@barbarie-sas.com / +33 (0) 5.53.54.81.49



Palox, palettes, Beynel Palox sait tout faire. N'hésitez plus. Venez nous retrouver sur notre stand.

Contact :
Eric Gabel / eric.gabel@beynel-palox.fr

CERFRANCE

Cerfrance Nord-Pas-de-Calais accompagne les agriculteurs depuis plus de 65 ans. Une connaissance intime des spécificités de ses activités pour devenir votre bras droit au moment de votre installation comme de la gestion de votre exploitation au quotidien.

Optez pour Cerfrance et profitez d'un accompagnement chaque étape de votre vie professionnelle : création, acquisition, développement d'activité, agrandissement, cession, transmission. Cerfrance Nord-pas de Calais vous apporte un conseil indépendant et personnalisé, adapté à vos besoins. Nos experts viennent vous voir dans votre exploitation afin d'aborder avec vous les aspects comptable, juridique, fiscal, environnemental ou social de votre activité.

Contact :
contact@5962.cerfrance.fr /+33 (0) 3.21.606.606



Le CNIPT, Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre, est l'organisme interprofessionnel reconnu par les Pouvoirs Publics (loi du 10 juillet 1975) dans le secteur de la pomme de terre de consommation vendue sur le marché du frais. Il agit dans le cadre du règlement de l'Union européenne n°1308/2013 du 17 décembre 2013.

Les missions du CNIPT sont :

- Assurer la cohésion de la filière pour fixer et réaliser des objectifs communs
- Accompagner les différents stades de la filière pour la maîtrise de la qualité
- Recueillir, analyser et partager l'information économique pour une meilleure connaissance des marchés
- Piloter et financer la recherche agronomique pour l'amélioration de la production et des pommes de terre
- Soutenir la consommation en France et à l'étranger avec des actions de communication

Les opérateurs du secteur de la pomme de terre de consommation (conservation et primeur) contribuent par leurs cotisations à la réalisation de ces missions. Ils sont représentés par leurs fédérations : UNPT, Coordination Rurale, FELCOOP, FEDEPOM, SNCPT, FCD et Saveurs Commerce.

Contact :
Sarah Taleb / staleb@cnipt.com / +33 (0) 1.44.69.42.10



COMPTOIR DU PLANT collecte des plants sur près de 800 ha et développe de nouvelles variétés dans le secteur de la Chips, de la Frite, du Frais et de la Fécule en France, en Europe et sur le Grand Export.

En savoir plus voir « GROUPE WECSXTEEN ».

Contact :
Mathieu Bertrand / mathieu.bertrand@comptoirduplant.com /+33 (0) 3.21.77.33.12

COMYN

Comyn – le spécialiste dans les techniques de stockage des pommes de terre et légumes.

Nous proposons des ANTIGERMINATIFS pour POMMES DE TERRE (mise à disposition de matériels) et EQUIPEMENTS DE STOCKAGE :

- Système de séchage et réchauffage
- Ventilateurs, gaines, aérothermes et volets
- Réfrigération de chambres froides à eau glycolée et détente directe
- Reconversion économique des équipements de toutes marques
- Mesure et gestion du CO2 dans les silos
- Ordinateurs de régulation pilotables par GSM
- Entretien et dépannages tous fabricants

Contact :
infos@comyn-conservation.com / +33 (0) 9.71.16.67.89



La coopérative féculière de Vecquemont regroupe l'ensemble des agriculteurs produisant des fécules pour son client Roquette. Les agriculteurs membres de la coopérative féculière de Vecquemont contribuent à la fourniture d'un amidon unique.

La pomme de terre féculière est sur le marché de l'amidon tout comme le blé, le maïs, le pois ou le manioc mais elle se différentie par des propriétés uniques. La fécule de pomme de terre est d'une grande pureté et possède une haute viscosité qui la distingue des autres amidons pour l'alimentation, la nutrition et la santé. L'ensemble de la pomme de terre est valorisé en fécule, protéines et fibres. La production se distingue des autres pommes de terre par un cahier des charges simple et une période de livraison saisonnière de septembre à janvier nécessitant peu d'investissement pour l'agriculteur.

Contact :
contact@cfvcequemont.coop / +33 (0) 3.22.53.30.38



Corteva Agriscience est une entreprise internationale 100% dédiée à l'agriculture.
Nous proposons aux agriculteurs des solutions en semences, en santé végétale et en agronomie digitale afin d'améliorer la rentabilité, la compétitivité et la durabilité des cultures et des exploitations agricoles.
L'innovation est au cœur de nos métiers. Notre capacité d'investissement en recherche et développement, les compétences et l'expertise de nos équipes, les partenariats avec nos distributeurs et l'ouverture sur l'externe (open innovation) sont les piliers de notre stratégie.
« Enrichir la vie de ceux qui produisent et de ceux qui consomment, en assurant le progrès pour les générations à venir.»

Pour en savoir +
https://www.placedesagriculteurs.fr/



Acteur régional de premier plan dans le Nord et le Pas-de-Calais, partenaire historique de l'Agriculture, le Crédit Agricole Nord de France accompagne au quotidien plus d'un million de clients dans tous les métiers de la banque de proximité : l'épargne, le financement, l'assurance et l'immobilier.

Aux côtés des particuliers, agriculteurs, entrepreneurs, professionnels, artisans, des entreprises et des collectivités territoriales, le Crédit Agricole Nord de France soutient et développe l'économie régionale. Banque des transitions, la Caisse régionale accompagne les grandes transformations à l'œuvre dans le Nord et le Pas-de-Calais : transition environnementale, sociétale, agricole et alimentaire.

Contact :
Stéphane LEDUC, Directeur de Développement du Marché de l'Agriculture Crédit Agricole Nord de France / +33 (0) 3.21.07.74.30
Gauthier HUYGHE, Chef de service Financement des agriculteurs Crédit Agricole Nord de France / +33 (0) 3.21.07.77.78



Créée en 2000, DormFresh est une société écossaise 100% dédiée à la conservation des pommes de terre.
DormFresh développe et commercialise Dormir®, solution antigerminative préventive, efficace et persistante leader des solutions antigermes en France. Présente dans tous les grands pays producteurs de pommes de terre, DormFresh est le partenaire idéal pour maintenir et sécuriser la qualité de vos pommes de terre.

Contacts :
Jean Paresys / jparesys@dormfresh.co.uk / +33 (0)6.30.61.47.88 & Alice Lorriaux / alorriaux@dormfresh.co.uk / +33 (0) 6.86.42.41.97



La société EUROCELP, créée en 2012, est à la fois spécialiste de la pomme de terre et de l'IA. Elle conçoit et commercialise des machines pour la mesure de la qualité interne et externe des pommes de terre.
Elle propose aujourd'hui deux types de machines de mesure, nommées le qualicelp pour les défauts externes et l'intracelp pour les défauts internes. Eurocelp est présent sur le marché français et européen. Quelle que soit votre place dans la filière, avec Eurocelp, vous pouvez améliorer la qualité de votre production.

Contact :
Luc Deroulers / luc.deroulers@eurocelp.com / +33 (0) 6.74.94.42. 83


Section pommes de terre

Au service de ses adhérents, la FDSEA du Nord assure la défense de ses agriculteurs et soutien la diversité de production que l'on retrouve sur ce territoire.
Afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque filière, la FDSEA fédère ses producteurs au sein d'une section spécifique à chacune d'elles. Ainsi la section pommes de terre de la FDSEA du Nord forme, informe, accompagne les agriculteurs et assure leur représentation auprès des différents services de l'administration pour défendre leurs intérêts. Elle assure tout au long de l'année des actions politiques et syndicales, ainsi que des journées plus conviviales qui rassemblent ses producteurs.

Contact :
+33 (0) 3.27.09.19.29



FREDON Hauts-de-France, Organisme technique à Vocation Sanitaire (OVS) dans le domaine végétal, est expert pour agir sur la santé du végétal et son environnement. Son champ d'activités s'intègre dans l'approche « une seule santé ».
Au travers de la surveillance, la prévention et la lutte, FREDON contribue à la préservation de la qualité des productions végétales et des sols, du patrimoine naturel et de la santé humaine. FREDON intervient auprès des professionnels de l'agriculture, des collectivités, des entreprises et des particuliers en agissant en toute indépendance, impartialité, équité et professionnalisme.

Contact :
contact@fredon-hdf.fr /+33 (0) 3.21.08.62.90



Le GIPT (Groupement Interprofessionnel pour la Valorisation de la Pomme de Terre) est l'interprofession reconnue par les pouvoirs publics pour la pomme de terre destinée à l'industrie (féculerie et industrie alimentaire : frites, chips, purée, produits sous-vide, …).
En sont membres les organisations nationales représentant les producteurs et les industriels. Le GIPT a pour principales missions l'élaboration d'accords interprofessionnels, la participation active à une politique de recherche et développement, l'information et le suivi d'indicateurs économiques ainsi que la représentation et la défense des intérêts de la filière auprès des pouvoirs publics.

Contact :
Bertrand Ouillon / bertrand.ouillon@gipt.net / +33 (0) 6.23.17.39.61



GRIMME est le leader mondial spécialisé dans la fabrication de machines pour les cultures racinaires, comme les pommes de terre, les betteraves sucrières et les légumes.
Cette entreprise familiale allemande vend ses machines dans plus de 120 pays à travers un réseau de filiales et de concessionnaires.
Avec plus de 2850 employés dans le monde, le groupe GRIMME produit 150 modèles de machines différents en Allemagne, au Danemark, aux États-Unis et en Chine. Les marques les plus connues du groupe GRIMME sont GRIMME, ASA-LIFT, SPUDNIK, RICON, INTERNORM et JV SHAKTIMAN-GRIMME
GRIMME - Le succès se récolte !

Contact :
Thomas Dehuysser /+33 (0) 6.32.59.10.94 / t.dehuysser@grimme.fr



Groupama Nord-Est, acteur économique fortement impliqué dans la vie de sa région, développe une large gamme de produits d'assurance, d'épargne et de banque, ainsi que des services destinés aussi bien aux particuliers, qu'aux professionnels ou entreprises et aux collectivités locales.
La Caisse régionale Nord-Est couvre 6 départements : l'Aisne, les Ardennes, l'Aube, la Marne, le Nord et le Pas-de-Calais.

Contact :
relation-client@groupama-ne.fr / +33 (0) 3.26.97.30.30



Basée dans le nord de la France, l'entreprise DOWNS conçoit, fabrique et commercialise des solutions de manutention et stockage performantes pour les pommes de terre et oignons.
L'entreprise présente à ce jour dans 25 pays, assure un accompagnement personnalisé pour répondre à toutes les demandes des clients. Axée sur la qualité, la fiabilité et la performance, DOWNS a développé un trieur optique nouvelle génération pour les pommes de terre non lavées. L'acquisition récente de la solution de gestion du stockage des pommes de terre SAALTO, permet d'accroître la traçabilité et de faciliter l'organisation des caisses.

Contact :
Guillaume Planchon / gplanchon@groupedubrulle.com / +33 (0) 6.44.16.10.66



Créée à Beauvais en 1983 par des passionnés d'agriculture, ISAGRI a très vite révolutionné le marché agricole français en rendant l'informatique accessible au plus grand nombre.
Pionnier du secteur, ISAGRI aide les agriculteurs à gérer plus finement leurs exploitations agricoles avec des logiciels et du matériel innovants et efficaces. Pour les producteurs de pommes de terre, nous proposons des outils de pointe comme des sondes d'humidité pour déclencher votre irrigation au bon moment, l'OAD Mileos pour optimiser sa stratégie phytosanitaire ou encore les capteurs Geofolia EasyTrack qui automatisent la traçabilité de l'exploitation.

Contact :
Adélaïde Chollet-Grehan / agrehan@isagri.fr / +33 (0) 6.47.06.92.73



KLIM'TOP CONTROLS

Conception & fabrication de solutions de stockage pour légumes.
Réfrigération, ventilation Air extérieur, Réchauffement, humidification, connexion internet à distance. Palox et vrac. Optimisation consommation électrique photovoltaïque.

Contact :
info@klimtop.eu / +33 (0) 3.28.50.09.81



Une équipe de taille réduite associée à de précieux distributeurs idéalement positionnés permet au département Protection des Cultures de Kreglinger Europe d'approvisionner aujourd'hui 12 pays de l'Union Européenne.
Le produit phare de la gamme, Itcan SL 270, est un antigerminatif principalement utilisé sur les cultures de pommes de terre et d'oignons. D'autres solutions devraient le rejoindre dans les années à venir puisque des processus d'enregistrement sont en cours, notamment avec des produits d'origine biologique.

Contact :
Bertrand Boucher / bb@kreglinger.com / +33 (0) 3.92.25.12.65

K+S

K+S commercialise des fertilisants minéraux potassiques et magnésiens ainsi que des produits destinés aux secteurs industriels, de la santé et de l'alimentation humaine et animale.
K+S propose pour le marché agricole une large gamme de fertilisants pour application au sol ainsi que des fertilisants solubles pour application foliaire ou fertigation. Tous nos produits sont utilisables en Agriculture Biologique. Des services agro-marketing de conseil technique et logistique complètent notre offre.

Contact :
Christophe Chevalier, Ingénieur Commercial Secteur Nord France / christophe.chevalier@ks-france.com / +33 (0) 6.07.81.23.24

McCain

Entreprise familiale canadienne fondée en 1957 à Florenceville, au Nouveau-Brunswick, McCain Foods Limited est le plus grand producteur mondial de produits surgelés à base de pommes de terre et figure parmi les leaders mondiaux des apposé-tizers et snacking.
Ses références sont présentes en restauration et en distribution dans plus de 160 pays à travers le monde.
En France, McCain compte plus de 1000 collaborateurs, travaille avec 800 agriculteurs partenaires, possède trois sites de production, à Béthune (62), Harnes (62) et Matougues (51) et dispose d'un site de recherche et développement et de son siège CE à Villeneuve d'Ascq (59).

Contact :
Renald Lucas / raynald.lucas@mccain.com / +33 (0) 6.07.68.77.54



Netafim est le leader mondial de l'irrigation de précision et de la gestion de l'eau dans l'agriculture.
Nous sommes les pionniers et l'inventeur du système goutte à goutte. Face au changement climatique, nous avons aujourd'hui pour mission d'assurer le succès de chaque projet d'irrigation qui valorise au mieux les ressources disponibles : l'efficience de l'eau avec la réduction des intrants et ce avec moins d'énergie.

Contact :
Céline Palvadeau / Celine.Palvadeau@netafim.com / +33 (0) 4.42.66.76.61

Pom ALLIANCE

Depuis plus de 25 ans, Pom'Alliance rassemble environ 300 producteurs de pommes de terre fraîches.
Passionnés d'agriculture et d'environnement, nous nous engageons à vous proposer tout au long de l'année différentes variétés de pommes de terre. Nous sommes présents sur le marché français et international, en conditionnement de 500g à 25kg de pommes de terre lavées pour la grande distribution et les grossistes, ainsi qu'une offre de pommes de terre non lavées en big-bags et conditionnement brossées !

Contact :
Christophe Prechonnet / christophe.prechonnet@pom-alliance.fr



La société a été fondée dans les années 50 d'abord dans l'activité du lin puis des céréales.
L'activité pommes de terre s'est développée dans les années 70. Aujourd'hui Pomuni France emploie plus de 80 salariés sur un seul site à Esquelbecq. Elle commercialise 80% de son volume sur la grande distribution avec une large gamme allant du 500g micro-ondable au 25Kg lavé.

Contact :
Walter Ryckelynck / walter.ryckelynck@pomuni-france.fr



Depuis 2004, RESTRAIN fournit aux agriculteurs des systèmes de conservation (anti-germinatif post-récolte pour pommes de terre (frais, transformations, plants) et oignons) grâce à l'utilisation d'un gaz naturel : l'éthylène.
La technologie RESTRAIN, unique en son genre, est composée d'un générateur et d'un capteur. Le générateur préprogrammé exécute le protocole de conservation souhaité en convertissant de l'éthanol de betterave en gaz éthylène naturel.
Cette méthode efficace de contrôle de croissance des germes développée par RESTRAIN permet aux producteurs, conditionneurs et industriels de conserver, commercialiser et transformer leur production dans une dynamique plus performante, plus économique et plus respectueuse de l'environnement.

Contacts :
Adrien Fernet / adrien.fernet@restrain.io / +33 (0) 7.86.16.66.82
Anthony Blet / anthony.blet@restrain.io / +33 (0) 6.32.36.95.78



Ropa France, basée à Golancourt (60) propose depuis 2013 sa gamme d'arracheuses de pommes de terre.
Soucieux de ses clients et de leurs exigences Ropa France offre un SAV à la pointe : 7 jours/7 24h/24. La Keiler est une arracheuse tractée sur un ou deux rangs, elle est équipée d'un système d'entrainement entièrement hydraulique pour un respect du produit inégalable. Ropa propose également les broyeurs de fanes KS 475 et KS 490 qui seront vos meilleurs alliés pour obtenir un broyage des fanes performant et efficace avec la qualité ROPA. Venez rencontrer notre service commercial au congrès de l'UNPT afin de découvrir notre gamme.

Contact :
Sébastien Dillies, Directeur Commercial / sebastien.dillies@ropa-france.fr / +33 (0) 6.89.67.88.03



SEDE produit chaque année plus de 900 000 tonnes d'amendements organiques adaptés aux problématiques locales et propose aux agriculteurs une offre de proximité.
SEDE commercialise une large gamme de fertilisants organiques destinés aux grandes cultures, au maraîchage, à la viticulture, et à l'arboriculture au service d'une agriculture durable !

Contact :
Ophélie Coquelle / ophelie.coquelle@sede.fr / +33 (0) 3.27.73.03.30



En tant qu'entreprise familiale, Tolsma-Grisnich est, depuis plus de 75 ans, un pionnier et un spécialiste de premier plan dans le stockage efficace et la transformation primaire des pommes de terre, des oignons et des carottes.
Depuis la capitale internationale de la pomme de terre, Emmeloord, Tolsma-Grisnich propose à ses clients des solutions intelligentes, novatrices et conceptuelles qui leur permettent de se distinguer de manière évidente. Grâce à des solutions personnalisées de haute qualité et à une supervision intensive des processus, Tolsma-Grisnich soulage ses clients de tous leurs soucis et leur garantit le meilleur rendement.

Contact :
Arnaud Le Clerc, Directeur Commercial / arnaudleclerc@tolsmagrisnich.fr / +33 (0) 6.44.38.12.48



La coopérative Unéal rassemble plus de 6 000 adhérents des Hauts-de-France autour d'une mission : promouvoir une agriculture responsable et moderne.
5ème coopérative céréalière française, Unéal dispose d'un savoir-faire reconnu dans la valorisation des céréales et dans la proximité qu'elle entretient avec les agriculteurs. Elle garantit une production de qualité et en quantité afin de répondre aux enjeux alimentaires mondiaux tout en veillant au revenu de ses adhérents. Maison mère du groupe Advitam, acteur économique majeur en Hauts-de-France, Unéal accompagne ses adhérents dans l'évolution de leur métier grâce à une offre de produits et services innovants et différenciants en production végétale et animale.

Contact :
+33 (0) 3.21.62.85.90



union nationale des producteurs de pommes de terre

Fondée en 2002, l'Union nationale des producteurs de pommes de terre (UNPT) est composée d'organisations de producteurs et de coopératives représentatives des différents secteurs de la pomme de terre (frais, primeurs, fécule, transformation).
L'UNPT accompagne tous les producteurs français de pommes de terre et défend leurs intérêts au quotidien dans un objectif de rentabilité économique, de durabilité de la production et de reconnaissance du savoir-faire des producteurs. L'UNPT réalise un travail de veille et d'accompagnement économique et juridique et informe quotidiennement son réseau adhérent. L'UNPT relaie également la voix des producteurs de pommes de terre français à l'échelle européenne au travers de sièges au NEPG, COPA et CESPU.
Force de propositions au sein des interprofessions de la pomme de terre (GIPT et CNIPT), l'UNPT représente le collège de la production. Aux côtés d'Arvalis et de son travail de recherches appliquées, l'UNPT contribue avec les acteurs de la filière pomme de terre à l'amélioration des pratiques de production de pommes de terre au regard des exigences climatiques, environnementales et sociétales.

Contact :
unpt@producteursdepommesdeterre.org /+33 (0) 1.44.69.42.40



UPL, 5ème mondial de la protection des plantes, numéro 1 mondial des biosolutions propose un ensemble complet de solutions et services agricoles conçus pour assurer l'approvisionnement alimentaire de la planète sur le long terme.
UPL se démarque par sa diversité de solutions pour répondre aux attentes des agriculteurs à toutes les phases clés du cycle de la pomme de terre : l'offre combinatoire by UPL pour la conservation des pommes de terre au champ et en stockage. Pour réussir le bon positionnement de FAZOR® STAR, UPL a développé une application FAZOR® STAR Club pour accompagner et aider les agriculteurs. Pour la bonne gestion du stockage, UPL propose ARGOS® une solution naturelle appliquée par nébulisation à chaud ou à froid dans les chambres de stockage de pommes de terre. Avec un programme de régulation au champ et en stockage, UPL est un acteur incontournable et innovant. L'équipe UPL/Néofog, experte depuis plus de 20 ans dans la conservation des pommes de terre se tient disponible au service des producteurs désireux de conserver leurs pommes de terre dans les meilleures conditions.

Contact :
Guillaume Carpentier / guillaume.carpentier@upl-ltd.com / +33 (0) 6.03.97.50.89



Négociant agricole depuis 1920, la société Vaesken accompagne plus de 2000 agriculteurs et éleveurs dans la production végétale, la nutrition animale et le commerce de céréales.
Situés en Flandre intérieure, Flandre maritime et dans la région des caps et marais d'opale, nos techniciens sont aux côtés des agriculteurs pour les accompagner dans la culture de la pomme de terre, au niveau de la plantation, de la nutrition, de la santé au champ et jusqu'au stockage et à la conservation, grâce à nos solutions de thermonébulisation.
En 2020, la société familiale Vaesken a rejoint le groupe ARVESTA, leader du marché en tant que fournisseur du secteur agricole et horticole en Belgique.

Contact :
Clément Deleye /cdeleye@vaesken.fr / +33 (0) 6.42.18.74.34



Depuis plus de 30 ans, Verhaeghe irrigation vous accompagne pour vous apporter des solutions durables à vos problématiques d'irrigation.
Précurseur sur le marché, notre philosophie de service et nos équipes passionnées nous ont permis de devenir leader au nord de Paris en gardant la volonté d'assurer votre satisfaction. Aujourd'hui, Verhaeghe Irrigation continu à innover, que ce soit en matière d'équipement ainsi qu'au niveau de son organisation grâce à son bureau d'étude, pour s'adapter aux contraintes de votre activité et anticiper vos besoins de demain. A votre écoute aujourd'hui et encore plus demain, Verhaeghe Irrigation, votre partenaire leader en solutions d'irrigation.

Contact :
contact@ets-verhaeghe.fr / +33 (0) 3.28.65.96.30



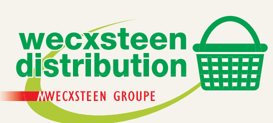
Visar Sorting Sàrl développe et fabrique des trieurs optiques (tri qualitatif, calibrage et pesage intégré) pour carottes et pommes de terre : Sortop Carrots et Sortop Potatoes.
Grâce à leur très haute performance, ils augmentent le rendement et la valeur marchande, et réduisent le gaspillage alimentaire. Visar Sorting Sàrl garantit un service de A à Z : qualité et efficacité maximale pour la personnalisation, l'intégration, l'automation, le suivi de projet et le SAV.

Contact :
Daniel Pitton, Co-fondateur et Directeur des ventes / d.pitton@visar-sorting.com



- Un groupe familial au service du conditionnement des pommes de terre et condiments, implanté dans les principaux bassins de productions français depuis plusieurs générations.
- Un rapprochement d'entreprises qui lui a donné une envergure nationale.
- De fortes valeurs inscrites dans l'ADN des dirigeants insufflant un vent de modernité, une organisation originale et unique.
- Une approche humaine, professionnelle, de proximité, donnant de la valeur au travail des producteurs et à leurs engagements grâce à ses services techniques, agronomiques et R&D.
- Des solutions pérennes pour l'ensemble des produits issus des récoltes (marché du frais et industrie, français et export).

Contact :
Marc-Antoine Bauden, Directeur Produit / m.bauden@vitalisgroupe.fr /+33 (0) 6.03.13.50.03



WECXSTEEN est un groupe familial. Ses 4 entités commerciales lui permettent de couvrir l'ensemble de la filière pomme de terre :

1. WECXSTEEN ET FILS commercialise à l'export des pommes de terre de consommation destinées au marché du frais (brossées, lavables et lavées). Elle est certifiée Global Gap Chain of Custody.
2. WECXSTEEN DISTRIBUTION offre des produits brossés et lavés pour les grossistes, la GMS, la RHD sur le marché Français.
3. WECXSTEEN INDUSTRIE POTATOES est spécialisée dans la commercialisation de pommes de terre destinées à la transformation (frites, chips, flocons), au niveau national et international, au travers de contrats signés tant avec les agriculteurs que les industriels. Elle est certifiée IFS Broker.
4. COMPTOIR DU PLANT collecte des plants sur près de 800 ha et développe de nouvelles variétés dans le secteur de la Chips, de la Frite, du Frais et de la Fécule en France, en Europe et sur le Grand Export.

Avec l'appui d'un laboratoire performant, l'expertise, la qualité et le service sont les engagements du groupe au quotidien.

Contact :
+33 (0) 3.21.77.33.22



Xarvio® Digital Farming Solutions, filiale de BASF Digital Farming, est à la pointe de la transformation digitale de l'agriculture.
Sa plateforme d'agriculture numérique, Xarvio® FIELD MANAGER, concilie performance économique et environnementale. Disponible en multi-cultures (pommes de terre, céréales, colza, etc.), Xarvio® FIELD MANAGER fournit aux producteurs toutes les informations nécessaires à une conduite performante des cultures : suivi à distance, modèles Arvalis (Mileos®), meilleures dates de traitement, application de précision jusqu'en intra-parcellaire, analyse des résultats en fin de saison. **Plus d'informations : www.xarvio.fr**

Contact :
Thomas Lomberty, Field Manager / thomas.lomberty@basf.com / +33 (0) 6.72.97.78.72



Depuis plus d'un siècle, YARA accompagne les agriculteurs et contribue à la production alimentaire mondiale en fabriquant et commercialisant une large gamme de produits de qualité et proposant des programmes de nutrition adaptés à toutes les cultures.
Nos objectifs sont de permettre d'atteindre le meilleur rendement tout en améliorant les critères qualitatifs et cela avec le moins d'impact environnemental.
YARA propose également des outils pour mieux appliquer les engrais, comme le N-Tester, N-Sensor ou Atfarm.
Le bon engrais, à la bonne dose, au bon endroit et au bon moment est notre philosophie.

Contact :
Eric Soulier /eric.soulier@yara.com / +33 (0) 6.07.88.64.65

GESTION DU PLANT



Réception, réchauffement et traitements des plants, quelques conseils pour bien démarrer la campagne

La réception, le réchauffement et le traitement des plants constituent des étapes primordiales en amont de l'implantation de la culture de pomme de terre pour bien réussir celle-ci. Après l'année 2023, son printemps humide que nous venons de vivre, ses plantations tardives à très tardives, il apparaît important de rappeler les fondamentaux.

> **CHLEBOWSKI FLORENT ET GHIGONIS FRANÇOIS** - ARVALIS-Institut du végétal



Crédit photo© Nicole Cornec pour Arvalis

De gauche à droite, pommes de terre présentant des symptômes de rhizoctone brun, gale argentée et dartrose

À la réceptiondes plants, il est souhaitable que les producteurs procèdent à certaines vérifications :

- Vérifier la fermeté et l'état de germination du plant,
- Prélever et laver un échantillon d'une centaine de tubercules par lot de plants,
- Observer l'état sanitaire des tubercules et tout particulièrement la présence de rhizoctone, de gale argentée et de dartrose ce qui conditionnera ensuite en partie le choix du traitement à effectuer.

Ensuite, plusieurs précautions sont à prendre en ce qui concerne le stockage des plants :

- Mettre le plant à l'abri du gel, de la pluie et de l'humidité,
- Ne pas le stocker dans un stockage ayant reçu un antigerminatif,
- Ne pas le stocker de manière prolongée en big-bag (manque d'aération), c'est souvent cette étape qui pèche du fait de la simplicité de garder les plants en big-bag, il s'agit pourtant d'une grave erreur qui peut coûter cher,
- Utiliser du matériel propre (désinfecté) et n'ayant pas reçu d'antigerminatif non plus,
- Prévoir le stockage dans un endroit aéré pour éviter les phénomènes de condensation,
- Attention aux différentes manipulations pour ne pas entrechoquer les plants.

Le réchauffement des plants constitue aussi une étape importante

Le réchauffement des plants, au minimum au stade point blanc, va permettre un meilleur «démarrage de la culture», une résistance accrue aux aléas climatiques de début de campagne et se caractérise bien souvent par un rendement final plus élevé.

Pour arriver au stade «point blanc», le plant doit être réchauffé entre quinze jours et trois semaines avant la date prévisionnelle de plantation. Les plants doivent être manipulés à des températures supérieures à 8°C. Pour cela, aligner les sacs ou les palox à l'abri de la pluie et des gelées matinales, en laissant des «allées» pour faciliter l'aération et l'éclairage des plants et limiter ainsi l'allongement des germes. Les producteurs peuvent aussi étaler les plants (sur 30 cm de haut au maximum) sur un béton propre.

Des désordres physiologiques peuvent intervenir en fonction de l'âge physiologique du plant

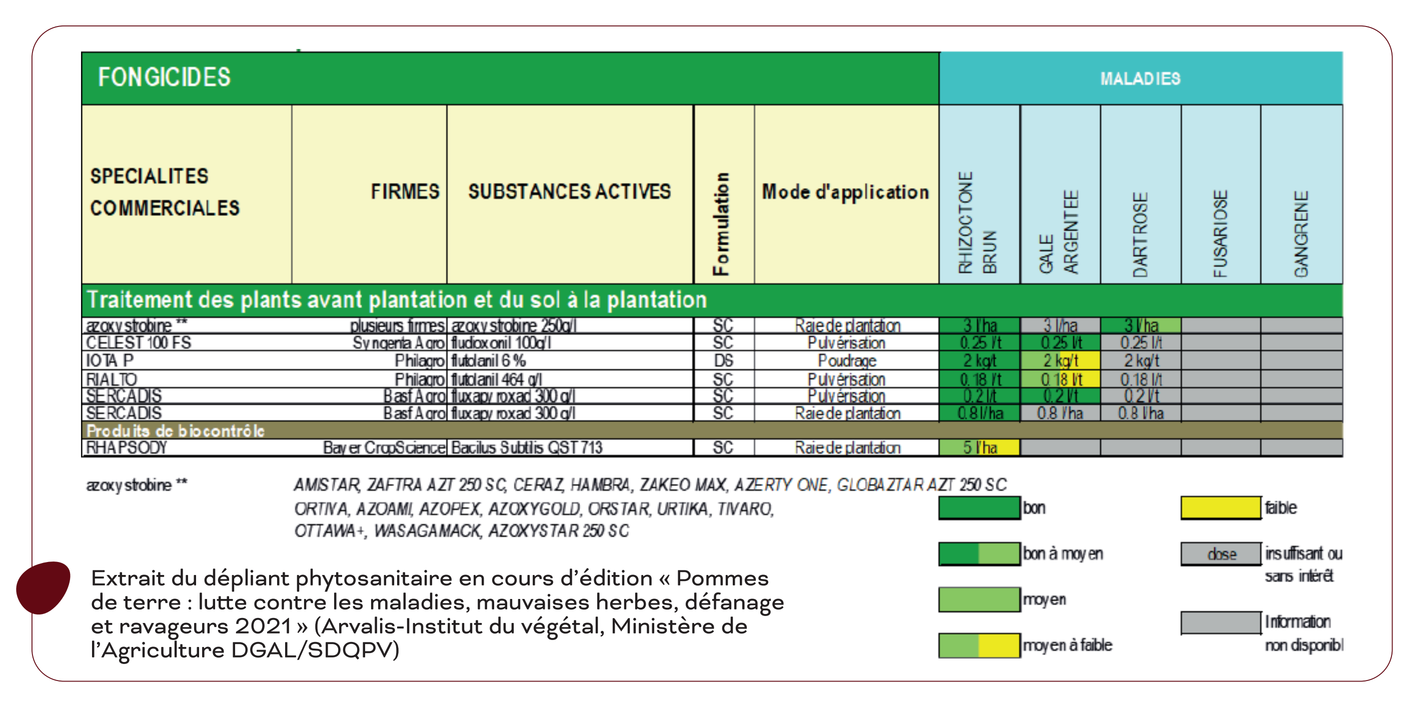
L'âge physiologique caractérise l'état du tubercule à un moment de sa vie et s'exprime de manière visible par l'influence qu'il exerce à tout instant sur les processus de germination. Il se traduit par 3 stades distincts successifs que sont respectivement :

1/ le repos végétatif,
2/la phase de croissance des germes,
3/et la phase de « boulage ».

L'âge physiologique va donc avoir un impact sur la vigueur de la germination puisque :

- En cas de repos végétatif la germination sera lente avec potentiellement la présence finale d'un seul germe,
- Lors du « boulage », de nombreux germes ramifiés seront présents impliquant un manque de vigueur à la levée,
- Quant à la phase de croissance active des germes, elle permettra d'avoir une germination rapide ainsi que de nombreux germes vigoureux.

La vitesse de cette évolution physiologique, encore appelée sensibilité à l'égermage/vitesse d'incubation/rusticité, est notée de 1 (très sensible) à 9 (très peu sensible) et est donc dépendante de la variété.



FONGICIDES					MALADIES				
SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	SUBSTANCES ACTIVES	Formulation	Mode d'application	RHIZOCTONE BRUN	GALE ARGENTEE	DARTROSE	FUSARIOSE	GANGRENE
Traitement des plants avant plantation et du sol à la plantation									
azoxystrobine **	plusieurs firmes	azoxystrobine 250g/l	SC	Raie de plantation	3 l/ha	3 l/ha	3 l/ha		
CELEST 100 FS	Syngenta Agro	fludioxonil 100g/l	SC	Pulvérisation	0.25 l/t	0.25 l/t	0.25 l/t		
IOTA P	Philagro	flutolanil 6 %	DS	Poudrage	2 kg/t	2 kg/t	2 kg/t		
RIALTO	Philagro	flutolanil 464 g/l	SC	Pulvérisation	0.18 l/t	0.18 l/t	0.18 l/t		
SERCADIS	Basf Agro	fluxapyroxad 300 g/l	SC	Pulvérisation	0.2 l/t	0.2 l/t	0.2 l/t		
SERCADIS	Basf Agro	fluxapyroxad 300 g/l	SC	Raie de plantation	0.8 l/ha	0.8 l/ha	0.8 l/ha		
Produits de biocontrôle									
RHAPSODY	Bayer CropScience	Bacilus Subtlis QST 713	SC	Raie de plantation	5 l/ha				

azoxystrobine ** AMSTAR, ZAFTRA AZT 250 SC, CERAZ, HAMBRA, ZAKEO MAX, AZERTY ONE, GLOBAZTAR AZT 250 SC ORTIVA, AZOAMI, AZOPEX, AZOXYGOLD, ORSTAR, URTIKA, TIVARO, OTTAWA+, WASAGAMACK, AZOXYSTAR 250 SC

bon — bon à moyen — moyen — moyen à faible — faible — dose : insuffisant ou sans intérêt — Information non disponibl

Extrait du dépliant phytosanitaire en cours d'édition « Pommes de terre : lutte contre les maladies, mauvaises herbes, défanage et ravageurs 2021 » (Arvalis-Institut du végétal, Ministère de l'Agriculture DGAL/SDQPV)



> Attention, pour rappel, l'égermage ne permet pas le rajeunissement du tubercule.

Traitements des plants : choisir le produit adapté à sa situation

Après examen d'un échantillon, deux possibilités sont offertes :

1/ Le plant paraît indemne de rhizoctone brun et de gale argentée, de même que le sol de la parcelle à planter : le traitement de conservation réalisé par le fournisseur de plants peut être suffisant. Cependant, en cas de doute sur l'état de contamination de la parcelle, un traitement du sol contre rhizoctone brun et/ou dartrose peut être réalisé en raie de plantation.

2/ Le plant est contaminé par l'un ou les deux parasites : dans ce cas, un traitement à la plantation s'impose avec une spécialité unique ou un mélange homologué selon les objectifs de production (cf. tableau 1).

Indépendamment du type de production, si le sol de la parcelle à planter présente un risque rhizoctone brun et/ou dartrose, un traitement du sol en raie de plantation est nécessaire avec une solution à base d'azoxystrobine 250 g/L à 3L/ha.

COMMUNICATION DU CNIPT

Le CNIPT lance sa nouvelle campagne de communication 2023-24

Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre

Le Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre (CNIPT) lance sa nouvelle campagne de communication pour la campagne 2023-2024. Cette initiative fait suite à quatre années de campagne sous le slogan «Il y a de la pomme de terre dans l'air !», qui mettait en avant la pomme de terre comme symbole du partage et de la convivialité à la télévision et en digital, ainsi qu'une année de transition avec la campagne «La pomme de terre, elle a tout pour plaire» en radio et sur le digital.

> SARAH TALEB ET LAURE PAYRASTRE - CNIPT

En réaction à la baisse significative de la consommation de pommes de terre fraîches, le CNIPT décide de renouveler sa communication pour répondre aux changements de comportement des consommateurs post-Covid. Une étude intitulée «La pomme de terre fraîche dans la consommation alimentaire des Français» a été menée pour comprendre les raisons de cette baisse. Cette étude souligne que la crise sanitaire de la Covid-19, les conflits géopolitiques, et les problèmes écologiques ont eu un impact significatif sur la consommation alimentaire. Les consommateurs ont adapté leurs habitudes d'achat en recherchant des produits moins chers, tout en restant attentifs à l'impact de leur alimentation sur leur santé. Malgré cela, le plaisir demeure le principal critère d'achat alimentaire.

La pomme de terre fraîche a le potentiel pour répondre à ces attentes, elle est en effet saine, responsable, abordable, gourmande et permet de varier les recettes du quotidien. Cependant, elle souffre d'un déficit d'image sur certains aspects, notamment sa compatibilité avec une alimentation équilibrée et variée, ainsi que sa capacité à être l'ingrédient principal d'un plat, selon seulement 50% des Français.

La nouvelle campagne de communication vise à améliorer l'image de la pomme de terre en la plaçant au cœur des préparations culinaires, en mettant en avant sa modernité et sa capacité à être utilisée dans des recettes saines et savoureuses.

Pour atteindre cet objectif, la campagne place la pomme de terre au centre du repas plutôt qu'en « simple accompagnement », en prenant en compte les attentes de modernité dans les recettes et l'importance de l'équilibre alimentaire. Elle cible en particulier les familles avec enfants, un segment marqué par une baisse notable de leurs achats de pommes de terre fraîches.



L'agence de communication JOSIANE a été sélectionnée pour concevoir la campagne, avec pour ambition de faire de la pomme de terre un élément incontournable des repas quotidiens. Le slogan «La pomme de terre, c'est la base.» a été choisi pour sa simplicité et sa mémorabilité, visant à favoriser l'acte d'achat. Trois films publicitaires seront produits pour toucher le public cible, et un territoire graphique spécifique sera exploité sur les réseaux sociaux et le site internet :

lespommesdeterre.com

Enfin, un plan média puissant sera mis en place dès janvier 2024 afin de favoriser la mémorisation et de stimuler la fréquence d'achat de pommes de terre fraîches sur le marché du frais. Les différentes activations en télé, en replay et digitale toucheront plus de 63 millions de contacts.

Bouchées de pommes de terre aux noix de Saint-Jacques



Mode de cuisson
Pommes de terre vapeur, à l'eau ou en salade

Temps de préparation
10 min

Temps de cuisson
25 min

Niveau de difficulté
Facile

Ingrédients

Pour 4 personnes

- 3 pommes de terre pour cuisson à l'eau
- 8 noix de St-Jacques (sans corail)
- 1 noix de beurre
- 1 citron
- 3 c à s de crème fraîche
- Quelques baies roses
- Quelques brins de ciboulette
- Suelques feuilles de basilic
- Sel, poivre

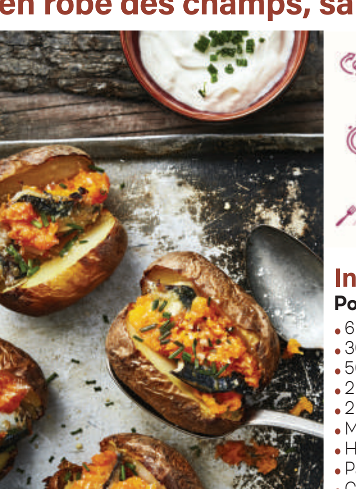
Préparation de la recette

Lavez puis plongez les pommes de terre dans une casserole d'eau salée et faites cuire 20 minutes après ébullition. Pressez le citron et réservez le jus. Rincez et essuyez les noix de St-Jacques.

Dans une poêle bien chaude, faites fondre le beurre. Ajoutez les noix de St-Jacques et faites-les cuire 40 secondes à 1 minute en les retournant à mi-cuisson. Déposez les noix de St-Jacques sur une assiette et réservez la poêle avec les sucs de cuisson. Faites-la chauffer et déglacez avec le jus de citron. Lorsque la sauce devient épaisse, ajoutez la crème fraîche et la ciboulette et mélangez. Salez, poivrez.

Egouttez les pommes de terre et coupez-les en tranches assez épaisses. Disposez deux tranches de pommes de terre l'une sur l'autre, déposez une noix de Saint-Jacques. Recouvrez d'une cuillère à café de sauce et parsemez de baies roses concassées et de feuilles de basilic juste avant de servir.

Pommes de terre en robe des champs, sardines et butternut



Temps de préparation
25 min

Temps de cuisson
60 min

Niveau de difficulté
Facile

Ingrédients

Pour 4 personnes

- 6 pommes de terre pour cuisson au four
- 300 g de filets de sardines fraîches
- 500 g de chair de courge butternut
- 2 échalotes
- 2 yaourts nature
- Mélange 4 épices
- Huile d'olive
- Parmesan râpé
- Ciboulette
- Sel

Préparation de la recette

Enfournez les pommes de terre enveloppées dans de l'aluminium à 180°C environ 50 min.

Faites cuire la chair de courge dans de l'eau bouillante salée 20-25 min.

Ecrasez la courge égouttée avec une fourchette, mélangez aux yaourts avec un peu d'épices.

Faites revenir les échalotes émincées et les filets de sardines coupés en deux dans de l'huile d'olive.

Garnissez chaque pomme de terre coupée en deux de purée de courge et de filets de sardines.

Saupoudrez de parmesan râpé et enfournez pendant 10-15 min.

Décorez de ciboulette ciselée.

GIPT

L'ÉVOLUTION DES ACHATS DES MÉNAGES EN PRODUITS À BASE DE POMMES DE TERRE EN 2022-2023 : **une tendance à la hausse malgré des changements notables**

Une enquête basée sur un panel Kantar révèle les tendances de consommation et les préférences des ménages français.


Crédit photo© Pixabay

Une nouvelle enquête menée par le Groupement Interprofessionnel pour la valorisation de la Pomme de Terre (GIPT) en utilisant un panel de consommateurs Kantar a fourni des informations précieuses sur les habitudes d'achat des ménages français en ce qui concerne les produits transformés à base de pommes de terre au cours de la période 2022-2023. Les résultats de cette enquête révèlent des tendances intéressantes sur les profils des acheteurs, l'origine géographique, les évolutions des achats, la segmentation du marché et la distribution.

Profil général des ménages acheteurs

La majorité des acheteurs de produits transformés à base de pommes de terre appartiennent à la classe moyenne inférieure, selon la classification socio-économique de l'INSEE. Plus de 55% de ces acheteurs sont des familles avec enfants, une catégorie fortement surreprésentée. Cependant, les produits de la «5e gamme» sont surconsommés par les sexagénaires.

Origine géographique des acheteurs

Les achats de produits surgelés sont sur-représentés dans le nord de la France, tandis qu'ils sont sous-représentés en région parisienne. Les produits déshydratés sont davantage achetés dans les régions Ouest et Nord, mais également sous-représentés à Paris. En ce qui concerne les chips, elles sont plus populaires dans la région Nord, mais moins achetées à Paris. Enfin, les produits de la «5e gamme» sont davantage consommés dans la région parisienne, suivis de près par la région Nord, mais sont sous-représentés en région Ouest.

Évolution des achats des ménages

La période 2022-2023 a été marquée par un retour progressif à la normale après la pandémie de la Covid. En termes de volume, les quantités achetées ont diminué de 3 000 tonnes, atteignant un total de 306 000 tonnes pour toutes les catégories combinées. Cette répartition se décompose en 225 000 tonnes de produits surgelés (y compris 100 000 tonnes de frites), 58 000 tonnes de chips, 17 000 tonnes de produits déshydratés et 6 000 tonnes de produits de la «5e gamme» cuits sous-emballés. Les produits surgelés ont enregistré une baisse des quantités achetées de 2,8%, principalement en raison de la diminution du nombre de ménages acheteurs et de la fréquence d'achat, bien que les sommes dépensées aient augmenté considérablement. Les produits déshydratés ont vu une baisse des quantités achetées de 4%, principalement due à la diminution de la pénétration. Les chips ont enregistré une augmentation des quantités achetées de 2,8%, principalement en raison de la hausse de la fréquence d'achat. Les produits de la «5e gamme» ont connu une hausse des quantités achetées de 4,7% en raison de l'augmentation du nombre d'acheteurs. En termes de valeur, les quantités achetées se sont élevées à 1 220 millions d'euros pour toutes les catégories combinées, enregistrant une augmentation de 21%. Les hausses par secteur sont de : +22% pour les produits surgelés, +25% pour les chips, +21% pour les produits « 5e gamme » mais seulement +3,1% pour les purées.

Part de marchés selon la segmentation

En termes de volume, 56% des chips, 57% des produits déshydratés et 60 % des produits de la «5e gamme» sont achetés sous marque nationale. La proportion est légèrement inférieure pour les produits surgelés représentent 34% des achats en marque nationale, une proportion en hausse. Les marques de distributeur (MDD) hors éco restent prédominantes avec 48% de part de marché. En termes de valeur, les marques nationales représentent 67% de la part de marché pour les purées déshydratées et 64% pour les chips, mais elles sont en baisse à 46% pour les produits surgelés.

ZOOM CHIFFRES

56%
des chips sont achetées sous marque nationale

Évolution de la distribution

Les hypermarchés restent le circuit de distribution majoritaire, avec près de 42,1% de part de marché en volume et 41,2% en valeur, enregistrant une légère hausse. Les ventes en supermarchés maintiennent leur position (18,9%), tandis que le hard-discount connaît une légère baisse (13,7%). Les achats en ligne augmentent, représentant près de 12%, et les circuits de proximité se stabilisent à 7% de part de marché.

En conclusion, l'enquête du GIPT basée sur les données de Kantar révèle une évolution intéressante des habitudes d'achat des ménages français en produits transformés à base de pommes de terre. Malgré une légère baisse des quantités achetées en volume et la hausse significative des sommes dépensées, les consommateurs démontrent un intérêt continu pour ces produits, avec des préférences régionales et une prédominance des marques nationales.

La distribution reste dominée par les hypermarchés, mais les achats en ligne sont en croissance. Ces données fournissent des informations précieuses pour les producteurs cherchant à comprendre et à anticiper les tendances de consommation.